Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260413-26_04_004-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	10
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation : 08 avril 2026

Date d'affichage : 13 avril 2026

Objet
Affectation du résultat commune 2025

De la commune SAINT-GILLES-LES-BOIS

Séance du 13 avril 2026 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Étaient présents :
ANTOINE Vincent, GUEDON Béatrice, BUANNIC Hélène, LE MEUR Patricia, WAGNER Vincent, LAPETINA Christelle, MACE Julien, GODARD Bénédicte, GUILBAUT Romain, AUBERTY Patrick.

Secrétaire de séance :

M. AUBERTY Patrick

Le Conseil municipal après avoir approuvé et arrêté le CFU 2025,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Considérant que le CFU fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 71418.27€
- un excédent reporté de 143 223.57€

Soit un résultat net de fonctionnement de 214 641.84€

- un déficit d'investissement de - 71 851.01€
- un excédent reporté de 16 434.89€

Soit un déficit d'investissement net de - 55 416.12€

DECIDE d'affecter le résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

- En fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté au 002 : 159 255.72€

- En investissement :

Au 001 déficit reporté : 55 416.12€
Au 1068 : Excédent de fonctionnement : 55 416.12€

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20260413-26_04_004-DE

Considérant que les éléments susvisés, après en avoir délibéré, le conseil municipal, vote à l'unanimité les résultats d'affectations 2025 concernant le budget de la commune.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait SAINT GILLES LES BOIS, le 20 avril 2026

Le Maire
Nathalie COSSE

Le Secrétaire de séance
Patrice Auberty

Le Maire